

Convention d'aide à la réalisation

Entre :

Raison sociale : [Equi@art](#) Concept
Adresse : 25 Avenue Georges de la Tour – 54300 Lunéville
Siret : 531 137 552 00026
Code APE : 9001 Z
N° de licences : 2-1045440 / 3 - 1045441
Tél : 06 07 13 27 09 / Mail : rencontresequestres@hotmail.fr
Contact administratif : Mahaut Wagner
Représenté par M. Gérard PHILIPPE en qualité de Président
Ci-après dénommée « **Equiart Concept**»

D'UNE PART

Raison sociale : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois
Adresse : 11ter Avenue de la Libération, 54300 Lunéville
Contact administratif : Mme Odile Begorre - Maire
Tél : 03 83 77 72 72 - odile.begorre-maire@pays-lunevillois.com
Représenté par M. Philippe DANIEL en qualité de Président
Ci-après dénommée « **La Collectivité**»
et

D'AUTRE PART

PRÉAMBULE :

La présente convention n'est en aucune manière constitutive d'une société en participation entre les parties, Equiart Concept étant seul responsable des éventuelles pertes ou bénéfices réalisés. Elle a pour objet de définir le rôle de chacune des parties.

Equiart Concept organise l'évènement « Scènes en Selle : quand l'art équestre s'invite en ville » du 13 au 23 août 2021 sur Lunéville et le territoire du Lunévillois.

CECI EXPOSÉ IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de partenariat entre le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois et Equiart Concept dans le cadre de l'organisation de l'évènement « Scènes en Selle : quand l'art équestre s'invite en ville » du 13 au 23 août 2021 sur Lunéville et le territoire du Lunévillois.

Article 2 : Les obligations de Equiart Concept

Equiart Concept s'engage

- à programmer 4 représentations du spectacle « Ane quéTal ? » de la Compagnie Donkeys Circus sur le territoire du Lunévillois dans les communes choisies par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois à savoir
 - 1 représentation sur la commune de Baccarat
 - 1 représentation sur la commune de Blâmont
 - 1 représentation sur la commune de Gerbéviller
 - 1 représentation sur la commune de Lunéville
- à coordonner le suivi administratif de l'évènement avec la compagnie invitée
- à organiser et coordonner le suivi des supports de communication de l'évènement,
- à organiser et coordonner le suivi technique et logistique des représentations avec les responsables des communes pré-citées,
- à assurer la rémunération, charges sociales et fiscales comprises, de son personnel nécessaire à la réalisation du projet dans sa globalité (équipes administrative et technique de [Equi@rt](#) Concept)

- à s'assurer de la participation des artistes et prendre en charge leur rémunération ainsi que tous les frais annexes, taxes et déclarations liés à l'organisation de cet évènement.

Article 3 : Les obligations du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois s'engage

- à apporter une contribution financière de 6 500€ à Equiart Concept pour l'organisation de cet évènement,
- à ne pas prendre en charge tout dépassement budgétaire lié à l'évènement « Scènes en Selle : quand l'art équestre s'invite en ville » du 13 au 23 août 2021,
- à coordonner et mettre en relation l'équipe de Equiart Concept avec les équipes techniques et administratives de chaque commune pour la mise en place des représentations.

Article 4 : Conditions financières

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois s'engage à verser à Equiart Concept en contrepartie de la présente convention et sur présentation d'une facture la somme de 6 500€ au 15 avril 2021 (somme en toutes lettres : six mille cinq cent euros toutes taxes comprises). Equiart Concept fournira au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois un RIB.

Article 5: Budget de la manifestation

A la date de la présente convention, le budget global de la manifestation « Scènes en Selle : quand l'art équestre s'invite en ville » s'élève à 91 500€ (voir le budget annexé en annexe 1).

Article 6: Assurances

Equiart Concept est tenu d'assurer contre tous les risques, y compris lors du transport, son personnel et tous les objets lui appartenant ou appartenant à son personnel.

Le matériel qu'elle utilisera, qu'il lui appartienne, qu'il soit loué ou qu'il ait été prêté, sera assuré par ses soins contre l'incendie, le vol ou tout autre dégât, dont les éventuelles dégradations subies par le lieu du fait de son personnel, de son matériel ou de son dispositif. En cas d'accident du travail impliquant les employés d'Equiart Concept celle-ci est tenue d'effectuer les formalités légales.

Article 7 : Annulation :

En cas d'annulation de l'évènement en amont de la manifestation soit avant le mercredi 11 août 2021 (tampon de la lettre en recommandé faisant foi), la somme globale sera répartie comme suit :

- Un acompte de 20 % de la somme totale soit 1 300€ (mille trois cent euros toutes taxes comprises) correspondant aux frais engagés par Equiart Concept pour la phase préparatoire de l'évènement sera gardée sur l'exercice 2021,

- Le solde des 80 % restant soit 5 200€ (cinq mille deux cent euros toutes taxes comprises) sera reporté sur l'exercice 2022

En cas d'annulation de l'évènement à compter du jeudi 12 août, date d'arrivée de la compagnie sur le territoire, l'intégralité de la somme sera utilisée sur l'exercice 2021, les compagnies invitées étant indemnisées ainsi que les frais techniques et logistiques engagés.

La situation sanitaire actuelle (Covid19) étant connue des deux parties, elle ne peut plus être considérée comme force majeure pour tout contrat, convention signés après le 31 janvier 2020.

En cas de conditions climatiques défavorables pouvant entraver la bonne marche de l'évènement ou entraîner sa suspension totale, le temps ne constitue pas une cause de rupture de la convention et la subvention de 6 500€ reste due dans son intégralité à **Equiart Concept**.

Fait à **Lunéville**, le 08 avril 2021, en deux exemplaires.

Equiart Concept
M. Gérard PHILIPPE, Président

Le PETR
M. Philippe DANIEL, Président du PETR

ANNEXE 1

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

DÉPENSES

- Prestations artistiques : 52 000€
- Hébergement artistes : 2 000€
- Repas artistes & équipe, catering : 3 500€
- Droits d'auteurs : 1 500 €
- Location 48 boxes : 2 800€
- Technique, régie générale : 3 200€
- Communication : 1 500€
- Masse salariale équipe administrative, technique Equi@rt Concept : 20 500€
- Frais administratifs : 1500€
- Frais de mission : 3 000€

TOTAL / 91 500 €

RECETTES

- Ville de Lunéville : 20 000€
- Théâtre de Lunéville : 50 000€
- Communauté de Communes de Lunéville à Baccarat : 15 000€
- PETR Pays du Lunévillois : 6 500€

TOTAL / 91 500 €